

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving PWGSC 33 City Centre Drive Suite 480C Mississauga Ontario L5B 2N5

Bid Fax: (905) 615-2095

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Ontario Region 33 City Centre Drive Suite 480 Mississauga Ontario L5B 2N5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet Produits frais				
Solicitation No N° de l'invitation	on	Da	ate	
W0113-14DH04/C		20)14-05-	29
Client Reference No N° de réfé	rence du client	GI	ETS Re	f. No N° de réf. de SEAG
W0113-14DJH04		PV	W-\$TO	R-031-6613
File No N° de dossier TOR-4-37012 (031)	CCC No./N° CCC - F	MS	No./N°	VME
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2014-07-23	L'invitation pr	er	nd fir	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Delivery Required - Livraison ex	rigée			•
See Herein				
Address Enquiries to: - Adresse Schmidt, Jeff	r toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur or 031
Telephone No N° de téléphone			FAX N	o N° de FAX
(905)615-2058 ()			(905)6	15-2060
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services DEPARTMENT OF NATIONAI CFB Borden 675 Dieppe Rd - Bldg P144 Borden Ontario L0M1C0 Canada	et construction:			

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

File No. - N° du dossier TOR-4-37012

TABLE DES MATIÈRES

TITRE: Produits frais

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- Offre
- 2. Exigences relatives à la sécurité
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée de l'offre à commandes
- 5. Responsables
- 6. Utilisateurs désignés
- 7. Procédures pour les commandes subséquentes
- 8. Instrument de commande
- 9. Limite des commandes subséquentes
- 10. Limitation financière
- 11. Ordre de priorité des documents
- 12. Attestations
- 13. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04 TOR-4-37012

2. Clauses et conditions uniformisées

- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Assurances
- 8. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes :

Annexe A Énoncé des travaux Annexe B Base de paiement

Annexe C Formulaire de rapport trimestriel

Annexe D Évaluation Financière

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

W0113-14DH04/C

TOR-4-37012

TITRE: Produits frais

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et Partie 2 conditions de la DOC:
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la facon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
 - 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
 - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, Formulaire de rapport trimestriel, Évaluation Financière et toute autre annexe.

2. **Sommaire**

- La présente offre à commande est requise par le MDN pour la fourniture et la livraison de produits laitiers.
- Il s'agit d'un besoin du ministère de la Défense nationale, Base des Forces canadiennes (BFC)
- iii. La période de l'offre à commandes s'étend du 1er août 2013 au 31 août 2014.
- iv. La valeur estimative pour une période de un an est de 120 000,00 \$, incluant la TPS/TVH
- v. les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 et 2007.
- vi. Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

3. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

<u>2006</u> (2014-03-01) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

W0113-14DH04/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04 TOR-4-37012

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre technique (1 copie papier)

Section II: offre financière (1 copie papier)

Section III: attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

a)	()	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.
		Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA Master Card
b)	()	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Toute offre qui ne respecte pas les exigences obligatoires suivantes sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée.

- 1. L'offrant doit avoir acquis au moins 5 ans d'expérience dans la chaîne d'approvisionnement en services de restauration collective au cours des 15 dernières années en fournissant des services similaires à ceux décrits dans l'annexe A Énoncé des travaux.
 - L'offrant doit fournir des documents décrivant son expérience.
- 2. L'offrant doit avoir un registre de ventes annuelles d'une valeur minimale de \$ 500 000,00
 - L'offrant doit fournir des documents décrivant son registre de ventes annuelles.

^{*} Les offrants e sont pas tenus de soumettre à nouveau les documents si a déjà été fourni dans W0113-14DH04/A ou W0113-14DH04/B et a été jugée conforme.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

W0113-14DH04/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

1.2 Évaluation financière

- 1.2.1 L' doit présenter un prix conformément à l' B, Base de paiement, avec son offre à la clôture de l' commandes et une pourcentage d'escompte pour l'article B. Commande spéciale. L'article B, Commande spéciale ne seront pas utilisés dans l'évaluation financière.
- 1.2.2 Si un article figure plus d'une fois sur une liste parce que les formats sont différents (p. Ex.

 Article no 1), l'offerant ne doit fournir le prix que pour l'un des formats. Si le prix est fourni pour format, le prix calculé le plus bas sera utilisé aux fins d'évaluation. L'offrant doit fournir pour lequel le prix a été fourni au moment de la passation de la commande du client.
- **1.2.3** Le prix évalué correspond au prix calculé que l'obtient en multipliant la quantité par le prix unitaire ferme indiqué à l'Annexe B. Base de paiement.
- **1.2.4** Clause du guide des CCUA A0220T (2007-05-25), Évaluation du prix

1.2.5 Format de l'emballage ou unité de mesure

Si un format n'est plus disponible, l'offrant est tenu de communiquer avec l'autorité contractante au plus tard sept (7) jours civils avant la date de clôture et de proposer un autre format.

Lorsque des changements sont proposés au format de l'emballage ou à l'unité de mesure, les conditions suivantes doivent être respectées :

- a. le changement proposé au format de l'emballage doit être nécessaire, car le format demandé à l'origine n'est pas offert par l'industrie;
- b. le nouveau format proposé doit correspondre au prochain format disponible le plus proche (soit un peu plus grand ou un peu moins grand) offert par l'industrie;
- c. c. l'écart doit être de moins de 15 % entre le format demandé à l'origine et l'autre format proposé.

Tout changement à l'emballage ou au format du produit doit être fait par l'autorité contractante au moyen d'une modification à la demande d'offre à commandes. L'offrant ne peut pas substituer un format pour un autre dans son offre s'il n'a pas été approuvé.

1.2.6 Articles obligatoires

Si l'offrant n'est pas en mesure de fournir un article, il est tenu de communiquer avec l'autorité contractante au plus tard (7) jours civils avant la date de clôture et d'informer l'autorité contractante de ou des articles qu'il n'est pas en mesure de fournir.

On examinera le ou les articles et on établira si on peut se les procurer d'une autre façon et les retirer de la liste.

Tout changement à la liste doit être fait par l'autorité contractante au moyen d'une modification à la demande d'offre à commandes.

2. Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

W0113-14DH04/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

TOR-4-37012

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées 2006 Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au énoncé de travail reproduit à l'annexe A.

2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2014-03-01), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe «C». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er août au 30 août;

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les dix (10) jours civils suivant la fin de la période de référence

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 1er août 2014 au 31 août 2014.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Jeff Schmidt

Titre: Spécialiste en approvisonnements

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 33, promenade City Centre, pièce 480C

Mississauga, ON L5B 2N5

Téléphone : 905-615-2058 Télécopieur : 905-615-2058

Courriel: jeff.schmidt@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

Le	chargé	de	projet	pour	l'offre	à	commandes	est	:
----	--------	----	--------	------	---------	---	-----------	-----	---

Nom :	
Titre :	
Organisation :	
Adresse:	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant

Nom :		
Titre :		
Organisation: _		
Adresse :		
Téléphone :	 	
Télécopieur :		
Courriel:		

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

- a. Services de soutien du vivre et du logement
- b. Unité régionale de soutien aux cadets
- c. Centre d'instruction des cadets
- d. Blackdown
- e. Services alimentaire

7. Procédures pour les commandes

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

L'utilisateur désigné doit créer une commande subséquente à l'offre à commandes au moyen du formulaire PWGSC-TPSGC 942 ou d'un bon de commande Unitrak pour les produits demandés.

L'utilisateur désigné doit faire parvenir le document par télécopieur ou par courriel au titulaire de l'offre à commandes.

L'offrant doit accuser réception de la commande subséquente dans les quatre (4) heures suivant la réception de la commande.

8. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes, ou du bon de commande Unitrak.

9. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 20 000\$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

10. Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 120 000 \$, (taxes applicables incluse) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou quatre (4) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

11. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes:
- c) les conditions générales <u>2005</u> (2014-03-01), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2014-03-01), Conditions générales biens ou services;
- e) l'Annexe A, Énoncé des travaux;
- f) I'Annexe B, Base de paiement;
- g) I'Annexe C, Formulaire de rapport trimestriel;
- h) l'offre de l'offrant en date du ______

12. Attestations

12.1 Conformité

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

W0113-14DH04/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

13. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2014-03-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de <u>2010A</u> (2014-03-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux

4.2 Limite de prix

Client Ref. No. - Nº de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

W0113-14DH04/C

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

Clause du Guide des CCUA C6000C (2001-05-16), Limite de prix

4.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

4.4	Paiement par carte de crédit		
La cart	e de crédit suivante est acceptée :	·	
OU			
Les ca	tes de crédit suivantes sont acceptées : _	et	

5. Instructions pour la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les conditions suivantes doivent être respectées lors de la présentation d'une facture :
 - la facture doit suivre l'ordre du tableau à l'annexe B, Base de paiement, indiquant le numéro de l'article, la description, l'unité de mesure, la quantité, le prix unitaire, le prix calculé, le sous-total, la TPS/TVH et le total;
 - b. la facture doit indiquer le numéro de la commande subséquente;
 - c. la facture doit indiquer l'adresse du destinataire où les produits ont été livrés;
 - d. il faut envoyer une facture distincte pour chaque commande subséquente et point de destination;
 - e. la facture doit être imprimée en couleur.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - L'original et un (1) examplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparait à la page 1 du contrat pour attestation et paiement
 - Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé Responsables du contrat.

6. **Assurances**

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

7. Clauses du Guide des CCUA

A9062C (2011-05-16) Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

W0113-14DH04/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

TOR-4-37012

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. Besoin

Fournir et livrer, au besoin et sur demande, des fruits et légumes frais comme prévu à l'Annexe « B » au ministère de la Défense nationale (MDN), à divers emplacements des Services de soutien des vivres et du logement (SSV&L), à la Base des Forces canadiennes (BFC) Borden, en Ontario.

Tous les produits fournis doivent être conformes à la dernière édition de la spécification relative à l'Office des normes générales du Canada 32-GP-184B.

2. Livraison

- 2.1 La livraison doit être effectuée dans les deux (2) jours civils suivant la réception de la commande subséquente;
- 2.2 Les livraisons doivent être effectuées directement à l'emplacement indiqué sur la commande subséquente (c.-à-d. directement aux installations appropriées);
- 2.3 L'offrant doit assurer la livraison pour tous les points de livraison énumérés ci-dessous
 (3. Points de livraison) et livrer les produits au bâtiment indiqué sur la commande subséquente;
- 2.4 Les livraisons doivent avoir lieu le lundi, le mercredi ou le vendredi entre 7 h et 9 h;
- 2.5 L'offrant doit livrer les biens en fonction de la taille de la caisse (description de la caisse) indiquée à l'annexe B Base de paiement;
- 2.6 La date « meilleur avant » doit être d'au moins sept à dix (7 à 10) jours civils postérieure à la date de livraison;
- 2.7 Les livraisons urgentes doivent être effectuées dans les vingt-quatre (24) heures suivant la commande subséquente;
- 2.8 Les livraisons ne doivent pas être en souffrance. Il faut indiquer tout écart à la personne qui a passé la commande subséquente;
- 2.9 Il n'y a pas de commande minimum, car l'espace d'entreposage est limité;
- 2.10 L'offrant doit accepter les annulations/modifications aux commandes subséquentes faites par les clients si elles ont lieu vingt-quatre (24) heures à l'avance avant la livraison;
- 2.11 L'offrant doit remplacer les articles rejetés dans les vingt-quatre heures (24) suivant l'avis de rejet;
- 2.12 Tous les contenants doivent avoir une étiquette indiquant clairement le nom et l'adresse de l'offrant/du fournisseur, le contenu, le poids net et/ou la quantité, les consignes pour l'entreposage et/ou les consignes spéciales;
- 2.13 L'offrant peut demander à ce que lui soit retournés les contenants, comme les cartons ou les plateaux dans lesquels les prouits sont livrés. Ces contenants, bien que non comptabilisés, doivent être retournés à la demande de l'offrant;

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

2.14 L'offrant peut demander à ce que les contenants, comme les cartons et les plateaux dans lesquels les produits de boulangerie sont livrés lui soient retournés. De tels contenants, bien que non comptabilisés, doivent être retournés à la demande de l'offrant.

3. Points de livraison

Nom de l'emplacement	Adresse municipale	Numéro du bâtiment
Cuisine des caporaux et des soldats	18, rue Lancaster	A-153
All Ranks Kitchen #1	118 Rafah Crescent	S-164
Cuisine des caporaux et des soldats	52, rue Korea	T-116
All Ranks Kitchen #2	179, rue Ortona	T-169
Officers Kitchen	32 Caem Circle	P-160
Services alimentaires	25 Anson Road	S-149
400° Escadron tactique d'hélicoptères	60, rue Mitchell	
Centre de l'URSC, CIC Blackdown	25 Command Road	BP-81
25 Service Battalion	DND Denison Buildings, 1 Yukon Lane Toronto, ON	

Des bâtiments peuvent être ajoutés ou supprimés durant la période visée par l'offre à commandes.

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0113-14DJH04

File No. - N° du dossier TOR-4-37012

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Prix unitaires fermes en dollars canadiens incluant les droits de douanes canadiens, les taxes d'accises, FAB destination, et tout frais de livraison et de déchargement. Le montant total de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) doit être indiqué séparément, le cas échéant.

A. Standard Inventory Products

Les prix indiqués à l'Annexe « B » sont fermes pour la durée de l'offre à commandes.

Voir Annexe B - Appendices 1, Table 1: Produits de l'inventaire standard

B. Commande spéciale

Le ou les produits commandés par le MDN qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus seront facturés conformément à la liste principale des prix de l'offrant, moins un rabais de _____%. L'offrant doit fournir sa liste de prix principale au moment de l'attribution de l'offre à commandes.

Les frais pour l'ensemble des commandes spéciales ne doivent pas dépasser 24 000,00 \$ (incluse la TPS/TVH).

ANNEXE B - Appendice 1
Se reporter au document en pièce jointe

W0113-14DH04/C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0113-14DJH04

TOR-4-37012

ANNEXE C FORMULAIRE DE RAPPORT TRIMESTRIEL

Numéro de l'offre à commandes	Date de début de l'offre à	Date de fin de l'offre à
	commandes jj/mm/aaaa	commandes jj/mm/aaaa
Valeur totale à ce jour	Valeur totale pour la période de déclaration	Début de début-Date de fin jj/mm/aaaa-jj/mm/aaaa
	deciaration	jj/IIIII/aaaa-jj/IIIII/aaaa
\$		
	\$	
Numéro de la facture	Date de la commande	Valeur totale de la commande
	subséquente	subséquente

W0113-14DH04/C

W0113-14DJH04

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

TOR-4-37012

ANNEXE D Évaluation Financière

Aux fins de l'évaluation, l'analyse du prix de la soumission sera fondée sur les prix fermes des unités indiqués à l'Annexe B - Base de paiement et les nombres estimatifs. Les quantités sont utilisées comme lignes directrices à des fins d'évaluation seulement et ne constituent aucunement une garantie d'utilisation.

ANNEXE D - Appendice 1 Se reporter au document en pièce jointe

ANNEXE B - Appendice 1

	Numéro d'article	Code d'article Unitrak	Code du fournisseur	Description de l'article	Description de la caisse	Prix unitaire ferme
	1	5A002		Pommes Granny Smith	1 x 113 ea	\$
				no		
	1	5A002		Pommes Granny Smith	1 x 125 ea	\$
	2	5A031		Pommes Golden Delicious	1 x 113 ea	\$
				OU		
	2	5A031		Pommes Golden Delicious	1 x 125 ea	\$
	3	5A033		Pommes Red Delicious	1 x 88 ea	\$
				OO		
	3	5A033		Pommes Red Delicious	1 x 125 ea	\$
	4	5A042		Pommes Royal Gala	1 x 88 ea	\$
				OO		
	4	5A042		Pommes Royal Gala	1 x 100 ea	\$
				OU		
	4	5A042		Pommes Royal Gala	1 x 125 ea	\$
	2	5A001		Pommes Macintosh	1 x 120 ea	\$
				OO		
	2	5A001		Pommes Macintosh	1 x 125 ea	
	9	5A003		Bananes - Stade 3 au plus	1 x 18 kg	\$
	7	5A004		Raisons verts sans pépins	1 x 8 kg	\$
	8	5A036		Raisons rouges sans pépins	1 x 8 kg	\$
	6	5A007		Pamplemousses	1 x 48 ea	\$
	10	5A008		Oranges	1 X 113 ea	\$
	11	5A009		Poires	1 x 100 ea	\$
	12	5A010		Melons miel	1 x 8/9 ea	\$
				no		
	12	5A010		Melons miel	1 x 10 ea	\$
	13	5A011		Cantaloups	1 x 15 ea	\$
Fruit				OU		
	13	5A011		Cantaloups	1 x 18 ea	\$

		-	•	+
14	5A012	Kiwis	41 avg	÷
15	5A015	Prunes	1 x 150 ea	\$
16	5A016	Framboises	$12 \times .5 pt$	\$
17	5A018	Fraises	1 x 12 pt	\$
		OO		
17	5A018	Fraises	$2 \times 4 \text{ lbs}$	\$
		ON		
17	5A018	Fraises	8 x 1 lb clamshell	\$
18	5A020	Citrons	1 X 140 ea	\$
19	5A058	Limes	1 x 2 kg	\$
20	5A024	Bleuets	$12 \times 0.5 pt$	\$
		OO		
20	5A024	Bleuets	1 x 12 pt	\$
21	5A061	Mûres	$12 \times 0.5 pt$	\$
		ON		
21	5A061	Mûres	1 x 12 pt	\$
22	5A061	Melons d'eau sans pépins	1 x 2	\$
		OO		
22	5A090	Melons d'eau sans pépins	1x4	\$
23	5A216	Ananas dorés	1 x 6 ea	\$
24	5A137	Ananas frais en morceaux	1 x 12 L	\$
25	5A150	Quartiers de pamplemousse frais	1 x 12 L	\$
26	910366	Salade de fruits mixtes fraîche	1 x 11.4 L	\$
27	897015	Cantaloups frais en morceaux	1 x 12 L	\$
28	5D028	Figues	1 x 18-24 ct	\$
29	5A086	Pitaya (fruit du dragon)	1 x 12 ea	\$
30	32A027	Pommes de terre	1 x 22.68 kg	\$
31	28A007	Pommes de terre pelées	1 x 10 kg	\$
32	28A010	Mini-pommes de terre rouges	1x22.58 KG	\$
33	32A012	Pommes de terre parisiennes	1 x 10 kg	\$
34	28A040	Patates douces	1 x 10 lbs	\$
35	32A001	Laitue déchiquetée	1 x 2.27 kg	\$
36	32A002	Têtes de laitue iceberg	1 x 24 ea	\$
37	32A003	Laitues frisées	1 X 24 ea	\$

38	320004	Sociemen soutie	1 Y 24 63	¥
99	327004	Laitaes ioiliailies	1 A 24 6d	9
36	32B009	Laitue romaine coupée	6 x 908 g	S
40	32B020	Laitue, mélange printannier	1 x 1.4 kg	\$
41	32B027	Laitue iceberg coupée	$4 \times 2.27 \text{ kg}$	\$
42	32A005	Champignons boutons blancs	1 x 2.3 kg	\$
43	32A007	Champignons portobello	1 x 1.4 kg	\$
		OU		
43	32A007	Champignons portobello	$1 \times 2.27 \text{ kg}$	
44	32A008	Gros oignons jaunes	1 x 22.68	\$
45	32A011	Oignons rouges	1 x 25 lbs	\$
46	32A009	Oignons espagnols	1x22.58 KG	\$
47	32A010	Oignons verts	1x48	\$
		ON		
47	32A010	Oignons verts	1x60	\$
48	32A015	Panais	1 X 10 LBS	\$
49	32A016	Poivrons jaunes	1 x 5 kg	\$
20	32A017	Poivrons verts	1 x 11.34 kg	\$
51	32A018	Poivrons rouges	1 x 5 kg	\$
52	32A130	Poivrons orange	1 x 5 kg	\$
53	32A024	Tomates	1 x 11.4 kg	\$
54	32A026	Navets	1 x 22.68 kg	\$
22	32A027	Courgettes vertes	1 x 8.2 kg	\$
26	32A031	Germes de soja frais	1 x 4.54 kg	\$
22	32A039	Choux verts - shredded	1x2.27kg	\$
28	32A040	Choux rouges	1 x 22.68 kg	\$
29	32A041	Carottes	1 x 50 lb	\$
09	32A044	Choux-fleurs	1 x 12 ea	\$
61	32A045	Céleris	1 X 24 ea	\$
62	32A047	Épis de maïs	1 x 60	\$
		ON		
62	32A047	Épis de maïs	1 x 48	\$
63	32A049	Concombres anglais	1 X 12 ea	\$
64	32A050	Aubergines	1x10 LB	\$
99	32A056	Courgettes jaunes	1 x 9.08 kg	\$

99	327400		1 × 10 1×	¥
8	32A133	Conides Illusquees	1 X 10 NG	9
29	32A211	Jeunes épinards	1 x 1.8 kg	\$
89	32A246	Tomates raisins	12 x 1 pt	\$
		00		
89	32A246	Tomates raisins	1 x 10 lbs	\$
69	32A264	Radis rouges	30x6 oz	\$
20	32A480	Choux rouges frisés	1x24	\$
71	32B001	Carottes miniatures	30x1lb	\$
		OO		
71	32B001	Carottes miniatures	4 x 5 lbs	\$
72	32B115	Carottes râpées	$2 \times 2.28 \text{ kg}$	\$
73	32B051	Couronnes de brocoli	1 x 9.07 kg	\$
74	32A055	Endives	1 x 12	\$
75	32A022	Tomates cerises	12 x 1 pt	\$
		no		
75	32A022	Tomates cerises	1 x 10 lbs	\$
92		Céleris-raves	1 x 12 ct	\$
77		Escarole	1 x 24 ct	\$
78		Chicorée	1 x 24 ct	\$
79	32B101	Jeunes pousses de roquette	$2 \times 1.5 \text{ lbs}$	\$
80	32A042	Carottes miniatures avec fanes	1 x 5 lbs	\$
81	18B027	Fenouil	1 x 18 ea	\$
82	32A006	Champignons cremini (café)	1 x 5 lbs	\$
83	32A029	Turions d'asperge verte	1 x 11 lb	\$
84	32A038	Chou potager vert	1 x 12 ea	\$
82	32A053	Poireaux entiers	1 x 1 ea	\$
98	32A098	Pois mange-tout	$2 \times 2.27 \text{ kg}$	\$
87	32A099	Champignons shitake	1 x 3 lbs	\$
88	32A124	Laitue Boston	1 x 24 ea	\$
88	32A149	Cresson	1 x 12 ea	↔
06	32A160	Gros ignames	1 x 18 kg	\$
91	32A259	Pleurotes	1 x 2lbs	\$
95	5A060	Avocat	1 x 16 ea	\$

ANNEXE D - Appendice 1

	Numéro d'article	o e Description de l'article	Description de la caisse	Quantité estimative d'unités	Prix unitaire ferme	Prix unitaire ferme
	7	Pommes Granny Smith	1 x 113 ea	09	\$	\$
		no				
	_	Pommes Granny Smith	1 x 125 ea	54.24	↔	ક
_	2	Pommes Golden Delicious	1 x 113 ea	09	\$	&
		OO				
	2	Pommes Golden Delicious	1 x 125 ea	54.24	\$	\$
	3	Pommes Red Delicious	1 x 88 ea	09	\$	\$
		no				
	3	Pommes Red Delicious	1 x 125 ea	42.24	\$	\$
	4	Pommes Royal Gala	1 x 88 ea	09	\$	\$
		NO				
	4	Pommes Royal Gala	1 x 100 ea	52.8	\$	\$
	4	Pommes Royal Gala	1 x 125 ea	44	\$	\$
	2	Pommes Macintosh	1 x 120 ea	09	\$	\$
		no				
	2	Pommes Macintosh	1 x 125 ea	57.6		
	9	Bananes - Stade 3 au plus	1 x 18 kg	75	\$	\$
	7	Raisons verts sans pépins	1 x 8 kg	30	\$	\$
	8	Raisons rouges sans pépins	1 x 8 kg	30	\$	\$
	6	Pamplemousses	1 x 48 ea	25	\$	&
	10	Oranges	1 X 113 ea	65	\$	\$
	11	Poires	1 x 100 ea	25	\$	\$
	12	Melons miel	1 x 8/9 ea	50	\$	\$
_		OO				
	12	Melons miel	1 x 10 ea	45	\$	\$
	13	Cantaloups	1 x 15 ea	50	\$	&
Fruit		no				
_	13	Cantaloups	1 x 18 ea	41.67	\$	\$

Prunes 1 x 150 ea 25 8 Fraises 12 x .5 pt 30 \$ Fraises 0U 2 x 4 lbs 100 \$ Fraises 0U 1 x 12 pt 100 \$ Citrons 1 x 14 0 ea 50 \$ Citrons 1 x 2 kg 30 \$ Limes 1 x 12 pt 50 \$ Limes 1 x 12 pt 30 \$ Bleuets 0U 1 x 12 pt 30 \$ Milens 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 12 pt 5 \$ Annanas dorés 1 x 12 pt 5 \$ Antanas dorés 1 x 12 L 25 \$ Cantalougs frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantalougs frais en morceaux 1 x 10 kg 5 \$	1,	Kiwis	11 200	25	¥	¥
Fraises OU 2 × 4 lbs 20 5 Fraises OU 2 × 4 lbs 100 \$ Fraises OU 2 × 4 lbs 100 \$ Fraises OU 2 × 4 lbs 100 \$ Fraises OU 1 × 14 lb clamshell 100 \$ Limes 1 × 14 lb clamshell 100 \$ \$ Limes 1 × 14 lb clamshell 100 \$ \$ Bleuets 1 × 14 lb clamshell 100 \$ \$ Mines 1 × 12 lb clamshell 100 \$ \$ Mines 1 × 12 lb clamshell 100 \$ \$ Mines 1 × 12 lb clamshell 100 \$ \$ Mines 1 × 12 lb clamshell 100 \$ \$ Mines 1 × 12 lb clamshell 10 \$ \$ Anamas fraise en morceaux 1 × 12 lb clamshell 10 \$ \$ Autariters de bamplemousse frais: 1 × 12 lb clamshell 1 × 12 lb	1, 1,		1 × 150 00	22	→	→ •
Fraises 1 x 12 pt 100 \$ Fraises OU 2 x 4 lbs 100 \$ Fraises OU \$ \$ Citrons 1 x 10 ea 50 \$ Citrons 1 x 10 ea 50 \$ Limes 0 Limes 1 x 2 kg 30 \$ Bleuets 0 Limes 1 x 12 pt 80 \$ Mines OU 1 x 12 pt 30 \$ Mines OU 1 x 12 pt 30 \$ Melons deau sans pépins 1 x 2 c.5 pt 60 \$ Melons dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas fraise morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas fraise morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantalougs frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantalougs frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 10 kg 5 \$	5 4	Framboicon	12 × 5 pt	27 08	9 4	9 6
Fraises 1 x 12 pt 100 \$ Fraises OU 2 x 4 lbs 100 \$ Fraises OU 8 x 1 lb clamshell 100 \$ Citrons 1 x 140 ea 50 \$ Limes 1 x 2 kg 30 \$ Limes 1 x 12 kg 30 \$ Bleuets 0U 1 x 12 kg 60 \$ Mûres OU 1 x 12 kg 60 \$ Mûres OU 1 x 12 kg 60 \$ Melons d'eau sans péplins 1 x 12 kg 50 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantalouges frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraiche 1 x 11 L 25 \$ Figues 1 x 10 kg 5 <td< td=""><td>0</td><td>riambolses</td><td>1d c: x z1</td><td>00</td><td>θ.</td><td>Ф</td></td<>	0	riambolses	1d c: x z1	00	θ.	Ф
Fraises	17	Fraises	1 x 12 pt	100	S	\$
Fraises 2 x 4 lbs 100 \$ Citrons 1 x 10 clamshell 100 \$ Citrons 1 x 10 clamshell 100 \$ Limese 1 x 2 x 0.5 pt 60 \$ Limese 1 x 2 x 0.5 pt 60 \$ Bleuets 1 x 12 pt 30 \$ Mures 0 U 1 x 12 pt 30 \$ Mures 0 U 1 x 12 pt 60 \$ Mulcres 0 U 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 12 L 5 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraiche 1 x 14 L 25 \$ Figues 1 x 10 kg 1 x 10 kg \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre rouges 1 x 10 kg 2						
Citrons Citrons Fraises OU \$\$\$ Citrons 1 X 10 ea 50 \$\$ Limes 1 X 2 kg 30 \$\$ Bleuets 0U 12 x 0.5 pt 60 \$\$ Mûres 0U 12 x 0.5 pt 60 \$\$ Molons d'eau sans pépins 1 x 12 pt 30 \$ Ananas dorés 1 x 12 pt 50 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 55 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 18-24 ct 15 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 10 kg 20 \$ Pommes de terre polées 1 x 10 kg 25 \$ </td <td>17</td> <td>Fraises</td> <td>2 x 4 lbs</td> <td>100</td> <td>\$</td> <td>\$</td>	17	Fraises	2 x 4 lbs	100	\$	\$
Fraises 8 x 1 lb clamshell 100 \$ Citrons 1 X 140 ea 50 \$ Limes 1 x 2 kg 30 \$ Bleuets 0U \$ \$ Mores 12 x 0.5 pt 60 \$ Melons deau sans pépins 1 x 12 L 50 \$ Ananas forés 1 x 11 L 25 \$ Ananas forés 1 x 11 L 25 \$ Colariteires de ferrire morceaux 1 x 11 L 25 \$		no				
Citrons 1 x 140 ea 50 \$ Limes 1 x 2 kg 30 \$ Bleuets 12 x 0.5 pt 60 \$ Mûres 0U \$ \$ Mûres 12 x 0.5 pt 60 \$ Mûres 0U \$ \$ Mûres 1 x 12 pt 30 \$ Mûres 1 x 12 pt 30 \$ Minces 1 x 12 pt 30 \$ Melons deau sans pepins 1 x 2 50 \$ Ananas dorés 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraiche 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 12 L 25 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre rouges 1 x 10 kg 25	17	Fraises	×	100	\$	\$
Limes 1x2kg 30 \$ Bleuets 12x0.5 pt 60 \$ OU 1x12 pt 30 \$ Mûres 12x0.5 pt 60 \$ Mûres 12x0.5 pt 60 \$ Mûres 1xx12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1x2 pt 50 \$ Melons d'eau sans pépins 1x4 25 \$ Ananas dorés 1x6 ea 40 \$ Ananas dorés 1x12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1x12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1x12 L 25 \$ Figues 1x12 L 25 \$ Figues 1x18-24 ct 15 \$ Pommes de ferrie 1x22 68 kg 75 \$ Pommes de terre pelées 1x22 68 kg 75 \$ Pommes de terre pelées 1x10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1x10 kg 20	18	Citrons	1 X 140 ea	20	\$	\$
Bleuets 12 x 0.5 pt 60 \$ Bleuets 1 x 12 pt 30 \$ Mûres 12 x 0.5 pt 60 \$ Mûres 0U \$ \$ Melons deau sans pépins 1 x 12 pt 30 \$ Melons deau sans pépins 1 x 2 50 \$ Melons deau sans pépins 1 x 2 50 \$ Melons deau sans pépins 1 x 12 L 25 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Colaridous frais en morceaux 1 x 114 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraiche 1 x 114 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 18-24 ct 15 \$ Fiques 1 x 10 kg 5 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 5 \$	19	Limes	1 x 2 kg	30	\$	\$
OU Bleuets 1x12 pt 30 \$ Mûres 12x0.5 pt 60 \$ Mûres 1x12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1x2 50 \$ Melons d'eau sans pépins 1x4 25 \$ Ananas dorés 1x4 25 \$ Ananas dorés 1x12L 25 \$ Ananas dorés 1x11.4L 25 \$ Ananas dorés 1x11.4L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1x12L 25 \$ Figues 1x12L 25 \$ Figues 1x10.4g 5 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1x10.4g 5 \$ Pommes de terre pelées 1x10.kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1x10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1x10 kg 20 \$ Parates douces 1x2.27 kg 20 \$ Laitu	20	Bleuets	$12 \times 0.5 pt$	09	\$	\$
Bleuets 1 x 12 pt 30 \$ Mûres 12 x 0.5 pt 60 \$ OU 1 x 2 50 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 2 50 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 12 L 25 \$ Pointes 1 x 18-24 ct 5 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 5 \$		no				
Mûres 12 x 0.5 pt 60 \$ OU \$ Mêres 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 2 50 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 12 L 25 \$ Pointes de ferrits mixtes fraiche 1 x 18-24 ct 15 \$ Figues 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre rouges 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 5 \$ Gros ignames 1 x 10 kg 20 \$ Laitue déchiquetée	20	Bleuets	1 x 12 pt	30	\$	\$
Mûres 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 2 50 \$ OU 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 6 ea 40 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 11 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 2.27 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 40 \$	21	Mûres	$12 \times 0.5 \text{ pt}$	09	\$	\$
Mûres 1 x 12 pt 30 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 2 50 \$ OU 1x4 25 \$ Melons d'eau sans pépins 1 x 6 ea 40 \$ Ananas dorés 1 x 12 L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 114 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 114 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 114 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 18-24 ct 15 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 18-24 ct 15 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 kg 25 \$ Gros ignames 1 x 227 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 227 kg		no				
Melons d'eau sans pépins 1x2 50 \$ OU 1x4 25 \$ Ananas dorés 1x6 ea 40 \$ Ananas dorés 1x12L 25 \$ Ananas frais en morceaux 1x12L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1x114L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1x114L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1x114L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1x18-24 ct 15 \$ Figues 1x18-22 ct \$ \$ Pommes de terre pelées 1x10 kg 5 \$ Pommes de terre pelées 1x10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1x10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1x10 kg 25 \$ Gros ignames 1x22.7 kg 20 \$ Gros ignames 1x24 ea 40 \$	21	Mûres	1 x 12 pt	30	\$	\$
OU Melons d'eau sans pépins 1x4 25 \$ Ananas dorés 1 x 6ea 40 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 11.4 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 11.4 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11.4 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12.L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 10.0 S \$ Pommes de terre 1 x 10.0 Kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 5 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 227 kg 40 \$	22		1 x 2	50	\$	\$
Melons d'eau sans pépins 1x4 25 \$ Ananas dorés 1 x 6 ea 40 \$ Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 11.4 L 35 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11.4 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 18-24 ct 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 20 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 5 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 22.7 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 24 ea 40 \$		OO				
Ananas dorés 1x 6 ea 40 \$ Ananas frais en morceaux 1x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1x 11.4 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1x 12 L 25 \$ Figues 1x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1x 10 kg 50 \$ Pommes de terre parisiennes 1x 10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1x 10 kg 25 \$ Gros ignames 1x 22.78 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1x 22.7 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1x 24 ea 40 \$	22	Melons d'eau sans pépins	1x4	25	\$	\$
Ananas frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Quartiers de pamplemousse frais 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11.4 L 25 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 L \$ \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 20 \$ Patates douces 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 227 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 227 kg 40 \$	23	Ananas dorés	1 x 6 ea	40	\$	\$
Quartiers de pamplemousse frais 1 x 12 L 25 \$ Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11.4 L 35 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Mini-pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 22.7 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	24	Ananas frais en morceaux	1 x 12 L	25	\$	\$
Salade de fruits mixtes fraîche 1 x 11.4 L 35 \$ Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Mini-pommes de terre palées 1 x 10 kg 75 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 22.7 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	25	Quartiers de pamplemousse frais	1 x 12 L	25	\$	\$
Cantaloups frais en morceaux 1 x 12 L 25 \$ Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 lbs 20 \$ Patates douces 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.7 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.7 kg 40 \$	26	Salade de fruits mixtes fraîche	1 x 11.4 L	35	\$	\$
Figues 1 x 18-24 ct 15 \$ Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 75 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 lbs 25 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	27	Cantaloups frais en morceaux	1 x 12 L	25	\$	\$
Pitaya (fruit du dragon) 1 x 12 ea 10 \$ Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre rouges 1 x 10 kg 75 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.7 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	28	Figues		15	\$	\$
Pommes de terre 1 x 22.68 kg 200 \$ Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 lbs 20 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.7 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	29	Pitaya (fruit du dragon)	1 x 12 ea	10	\$	\$
Pommes de terre pelées 1 x 10 kg 50 \$ Mini-pommes de terre rouges 1x22.58 KG 75 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 kg 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	30	Pommes de terre		200	\$	\$
Mini-pommes de terre rouges 1x22.58 KG 75 \$ Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20 \$ Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 20 \$ Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	31		1 x 10 kg	50	\$	\$
Pommes de terre parisiennes 1 x 10 kg 25 \$ Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20	32	Mini-pommes de terre rouges	1x22.58 KG	75	\$	\$
Patates douces 1 x 10 lbs 20 \$ Gros ignames 1 x 18 kg 20	33	Pommes de terre parisiennes	1 x 10 kg	25	ક	\$
Gros ignames 1 x 18 kg 20 Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 20 Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	34	Patates douces	1 x 10 lbs	20	ક	&
Laitue déchiquetée 1 x 2.27 kg 20 Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	35	Gros ignames	1 x 18 kg	20		
Têtes de laitue iceberg 1 x 24 ea 40 \$	36	Laitue déchiquetée	1 x 2.27 kg	20		
	37	Têtes de laitue iceberg	1 x 24 ea	40	\$	\$

6 × 908 g
4 x 2.27 kg
1 x 24 ea
1 x 3 lbs
1 x 2.3 kg
1 x 1.4 kg
$1 \times 2.27 \text{ kg}$
1 × 22.68
1 x 25 lbs
1x22.58 KG
_
1 x 5 kg
1 x 11.34 kg
1
1 x 22.68 kg
$1 \times 4.54 \text{ kg}$
1x2.27kg
1

Légumes

	\$		\$			\$				\$		\$				\$							\$				\$			\$		
25	100	20	100		75		20	20		20			40		25		20	20	16.67		25	20			20		20			15	20	15
1 x 48 ea		1 x 60	1 X 12 ea	1x10 LB	1 x 9.08 kg	1 x 18 kg	1 x 1.8 kg	12 x 1 pt		1 x 10 lbs	30x6 oz	1x24	30×11b		4 x 5 lbs	2 x 2.28 kg	1 x 9.07 kg	1 x 12	12 x 1 pt		1 x 10 lbs	1 x 12 ct	1 x 24 ct	1 x 24 ct	2 x 1.5 lbs	1 x 5 lbs	1 x 18 ea	1 x 11 lb	1 x 1 ea	2 x 2.27 kg	1 x 12 ea	1 x 16 ea
Épis de maïs	no	Épis de maïs	Concombres anglais	Aubergines	Courgettes jaunes	Courges musquées	Jeunes épinards	Tomates raisins	no	Tomates raisins	Radis rouges	Choux rouges frisés	Carottes miniatures	no	Carottes miniatures	Carottes râpées	Couronnes de brocoli	Endives	Tomates cerises	OO	Tomates cerises	Céleris-raves	Escarole	Chicorée	Jeunes pousses de roquette	Carottes miniatures avec fanes	Fenouil	Turions d'asperge verte	Poireaux entiers	Pois mange-tout	Cresson	Avocat
89		89	69	70	71	72	73	74		74	75	9/	77		77	78	79	80	81		81	82	83	84	85	98	87	88	88	06	91	92